

11020 - Centres médico-sociaux (subvention d'investissement aux communes)

**Proposition d'attribution de subventions en faveur de trois unités médico-sociales**

CP/2020/436

**Service chef de file :**

E8 - Direction Ressources des Politiques Sociales  
E850 - Service des Etablissements et Institutions

Résumé :

Le présent rapport propose à la Commission Permanente d'attribuer des subventions d'investissement à des Communes et des Communautés de Communes pour trois opérations concernant des unités médico-sociales. Ces projets s'inscrivent dans la politique d'Action Sociale de Proximité, compétence majeure du Département qui mobilise ses professionnels sur l'ensemble du territoire.

Le rapport propose à la Commission Permanente d'attribuer trois subventions concernant les opérations détaillées ci-dessous. Ces investissements sont tous réalisés sur le Territoire Nord.

**1 - Proposition d'attribution d'une subvention pour financer les travaux de restructuration du bâtiment communal sis 8, rue des Potiers à Betschdorf en Pôle santé accueillant l'unité médico-sociale de Betschdorf**

**Origine du projet**

La Commune de Betschdorf a pour projet de restructurer l'immeuble communal situé au 8 rue des Potiers pour en faire un pôle santé conforme aux exigences de sécurité et de mise en conformité. A la suite des travaux de restructuration, le Pôle santé sera composé :

- au rez-de-chaussée d'un centre de soins infirmiers et un cabinet de kinésithérapie,
- à l'étage de l'unité médico-sociale du Département et de l'AST67.

Des travaux de ravalement de façades seront principalement réalisés à l'extérieur du bâtiment. La mise en service est prévue avant la fin de l'année 2020.

**Coût et financement**

Le coût des investissements s'élève à 658 126 € HT dont 189 585 € sont subventionnables. Le montant de l'aide susceptible d'être attribuée s'élève à 40 % du coût des locaux affectés à l'activité médico-sociale, soit un montant de 75 834 €.

Le financement de ces investissements est prévu de la manière suivante :

- 153 187 € de subventions réparties ainsi :
  - 75 834 € du Département du Bas-Rhin (espaces affectés aux services du Département),
  - 40 800 € de la Région Grand Est,
  - 36 553 € de Certificats d'économie d'énergie.
- 504 939 € d'autofinancement.

Il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer à la Commune de Betschdorf une subvention de 75 834 € pour les travaux d'aménagement de l'unité médico-sociale dans le cadre du dispositif de soutien aux projets d'investissements des Communes et des Communautés de Communes.

## **2 – Proposition d'attribution d'une subvention pour financer les travaux d'aménagement de la future unité médico-sociale au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment communal situé 4, Grand'Rue à Woerth**

### **Origine du projet**

Les anciens locaux de l'unité médico-sociale de Woerth ont fait l'objet d'une fermeture en juin 2016 suite à l'insalubrité des locaux et au manque d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Parallèlement la trésorerie de Woerth a été fermée au 1<sup>er</sup> janvier 2018, libérant ainsi des locaux administratifs.

Après une étude d'implantation et de faisabilité fonctionnelle, la Commune de Woerth a décidé de l'implantation de l'unité médico-sociale dans les locaux de l'ancienne trésorerie au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment communal situé en plein cœur du centre-ville de Woerth. Des travaux sont effectués pour l'installation d'un ascenseur permettant l'accès à l'étage aux personnes à mobilité réduite ainsi que des travaux réalisés dans les halls et couloirs attenants.

La fin des travaux est prévue en janvier 2021.

### **Coût et financement**

Le coût des investissements s'élève à 118 000 € HT dont 66 666 € sont subventionnables. Le montant de l'aide susceptible d'être attribuée s'élève à 40 % du coût des locaux affectés à l'activité médico-sociale, soit un montant de 26 666 €.

Le financement de ces investissements est prévu de la manière suivante :

- 26 666 € du Département du Bas-Rhin (espaces affectés aux services du Département),
- 23 600 € de la Communauté de Communes Sauer Pechelbronn,
- 67 734 € d'autofinancement.

Il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer à la Commune de Woerth une subvention de 26 666 € pour les travaux d'aménagement de l'unité médico-sociale dans le cadre du dispositif de soutien aux projets d'investissements des Communes et des Communautés de Communes.

## **3 – Proposition d'attribution d'une subvention pour financer les travaux**

## **d'aménagement des nouveaux locaux de l'unité médico-sociale dans la nouvelle maison de services à Drusenheim**

### **Origine du projet**

La Communauté de Communes du Pays Rhénan va créer une maison de services au public, permettant le regroupement de plusieurs services actuellement dispersés sur l'ensemble du territoire et en vue de faciliter les démarches du citoyen en lui proposant une gamme élargie de services en un lieu unique.

Ce bâtiment, d'une surface totale de 1 766 m<sup>2</sup> intègre les bureaux d'une unité médico-sociale (116 m<sup>2</sup>), le siège de la Communauté de Communes (932 m<sup>2</sup>), les bureaux de permanence (54 m<sup>2</sup>), les espaces d'accueils communs (269 m<sup>2</sup>), les espaces partagés accessibles (221 m<sup>2</sup>), les espaces réservés (salle de pause, espace détente etc...).

La construction du site est en cours pour une mise en service en novembre 2021.

### **Coût de l'opération et financement**

Le coût des investissements s'élève à 4 300 000 € HT dont 683 532 € subventionnables. Le montant de l'aide susceptible d'être attribuée s'élève à 40 % du coût des locaux affectés à l'activité médico-sociale (116 m<sup>2</sup>) et aux espaces mutualisés, correspondant à 54 m<sup>2</sup> dans la Maison des services et 103 m<sup>2</sup> dans des locaux partagés.

Il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer à la Communauté de Communes du Pays Rhénan une subvention de 273 413 € pour les travaux d'aménagement de l'unité médico-sociale dans le cadre du dispositif de soutien aux projets d'investissements des Communes et des Communautés de Communes. Ce montant n'intègre pas l'acquisition du mobilier.

Ces subventions proposées relèvent de l'autorisation de programme R2020 CMS.

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (non engagé)	Montant proposé
R 2020 CMS	R 2020 CMS SUBVENTIONS INVESTISSEMENTS	500 000 €	500 000 €	375 913 €

La Commission territoriale Nord, réunie le 2 novembre, a émis un avis favorable à ces propositions.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :*

*- décide d'attribuer des subventions d'investissement d'un montant total de 375 913 € aux Communes et Communautés de Communes figurant dans le tableau annexé dans le cadre de sa politique aux projets d'investissements des Communes et des Communautés*

*de Communes concernant les unités médico-sociales ;*  
*- approuve les termes du projet de convention de financement à conclure avec la*  
*Communauté de Communes du Pays Rhénan joint à la présente délibération ;*  
*- autorise le Président à signer cette convention.*

Strasbourg, le 20/11/20  
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY